(02.10.2009)

02/10/2009 à 5h55

Bond des immatriculations en septembre ?

Les ventes de voitures particulières neuves ont atteint 183.248 unités **profitant une nouvelle fois amplement de la prime à la casse et du bonus écologique**. En revanche, le marché des véhicules utilitaires légers plonge de -18,7% et celui des véhicules industriels de -46,4% par rapport à septembre 2008. CCFA

Crise du transport maritime

Le groupe français CMA-CGM fait face à une dette de 3,4 milliards d'euros. Une éventuelle intervention du Fonds stratégique d'investissement (FSI) ne pourra se faire qu'une fois la restructuration financière engagée. Depuis le début de 2008, le transport de conteneur subit un recul des volumes transportés et une baisse du prix facturé au client. **Le transport d'un conteneur de Chine vers l'Europe coûtait environ 1 500 dollars en 2008 ; le prix est tombé à 300 dollars (205,5 euros) en 2009**. La CMA-CGM n'est pas la seule à payer un lourd tribut à la crise. Le danois A.P. Moeller-Maersk, premier transporteur mondial de conteneurs, a été déficitaire au premier semestre et vient de lever 1,1 milliard d'euros. Le numéro deux, le suisse Mediterranean Shipping Co., est en négociation avec ses banques. Le Monde

"L'ampleur de la baisse des mises en chantier de logements est inouïe"

Alexandre Mirlicourtois, directeur des études économiques du cabinet Xerfi, commente les chiffres de la construction neuve publiés hier par le ministère de l'Écologie. S'il n'est guère étonné par la baisse des mises en chantier, **dont la publication avait été interrompue au mois de mai**, l'économiste abaisse sa prévision pour l'ensemble de l'année. Et se montre moins optimiste que les promoteurs constructeurs… La Vie Immo

L'assurance-vie soumise aux prélèvements sociaux

Le gouvernement va soumettre aux prélèvements sociaux (CSG et CRDS) les contrats d'assurance-vie qui en étaient exonérés **dans le cadre des efforts de redressement des comptes de la Sécurité sociale**. Cette imposition concerne les contrats multisupports en unités de compte dont le capital était exonéré de CSG et de CRDS (12,1%) en cas de décès. Les recettes escomptées s'élèveraient à 270 millions d'euros. Le Point